

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

Zoom sur les grands travaux

Festivités de fin d'année

Sommaire

La mairie

VOUS ACCUEILLE

3, rue Vauraise 31590 VERFEIL

05 62 22 02 42

contact@mairie-verfeil31.fr

www.mairie-verfeil31.com

Facebook : Ville de Verfeil

Instagram : Ville_de_verfeil

Lundi : 8h-12h / 13h30-18h

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h

Judi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

INFO : D'un commun accord entre l'ensemble des élus du Conseil Municipal, ce numéro ne comporte pas de tribunes libres.

Bulletin municipal de Verfeil, décembre 2022.

Directeur de la publication : Patrick Plicque, Maire de Verfeil. Comité de rédaction : Aurélie Sécula, Adjointe chargée de la communication et les adjoints au Maire, Louise Michard. Couverture : Fernand Esteves. Rédaction, Crédit Photos et Mise en page : Ville de Verfeil, Freepik, Unsplash, Flaticon - Impression L'atelier Print : 41 rue Georges Ohnet, 31200 Toulouse (tirage à 1750 exemplaires) Certifié ISO 14001 - Imprim'vert - Distribution : Kodako. ISSN en cours



Rentrée des classes



Zoom sur les grands travaux



Urbanisme



Ça se passe à Verfeil



Il était une fois Verfeil



Édito



Nous sommes attentifs au bien-être et au bien vivre des Verfeillois.



Verfeilloise, Verfeillois,

Les travaux d'amélioration de notre patrimoine, pour notre mandat sont terminés : Le fossé du château, le mur des poilus et surtout les travaux de rénovation de l'extérieur de l'Église Saint Blaise. Une réalisation reconnue par tous, fait par des ouvriers très spécialisés.

Les jeux au niveau du fossé du château et de l'espace intergénérationnel d'en Solomiac sont opérationnels et sont utilisés plus que prévus par la population et c'est tant mieux.

Les travaux de reconstruction de l'école maternelle Jean Louis Viguiier ont commencé avec une rentrée des élèves toujours prévue en septembre 2023.

Concernant le nouveau groupe scolaire, nous en sommes au stade de la nomination de l'architecte suite à un concours où 42 cabinets d'architectes ont concouru sur ce projet important et innovant. Cela sera un groupe scolaire à énergie positive pour mieux anticiper l'avenir, le réchauffement climatique et la réduction des coûts de fonctionnement.

Nous sommes aussi très attentifs aux économies d'énergie et aux économies tout simplement. Nous avons commencé une expérimentation de coupures de luminaires à minuit dans certains endroits du village, comme dans beaucoup de ville actuellement. Acte écologique mais surtout financier. Nous allons continuer ces opérations sur d'autres zones de la ville et organiser le changement des lumières de la ville par des leds moins « énergivores ». Pour fêter Noël, il y aura des illuminations dans la ville mais moins nombreuses. Par ailleurs, nous avons modifié certains contrats de gaz dans les bâtiments communaux, avec il est vrai quelques désagréments sur les utilisateurs que je remercie pour leur compréhension.

Durant cette période de canicule et de restrictions obligatoires, nous avons été dans l'obligation de ne plus arroser certains terrains de sport et de

plantations dans le village. C'est triste, mais il fallait le faire sans hésitation.

Une bonne nouvelle : L'ouverture du Lycée de Gragnague dans des locaux spacieux et fonctionnels avec certes quelques problèmes de transports, que nous essayons d'améliorer.

Nous constatons depuis un certain temps, quelques incivilités au niveau du village. Les élus et la police municipale travaillent en collaboration avec la gendarmerie pour réduire cette petite incivilité « gênante ». Mais, pour résoudre ce problème rapidement, nous ne pouvons plus nous contenter de commentaires, pour la plupart anonymes sur une page Facebook non officielle. Je vous demande de faire vos remarques sur le site de la mairie, physiquement à la mairie et/ou d'aller porter plainte à la gendarmerie.

Avec le développement de Verfeil et l'attrait important de nos commerces, le stationnement anarchique n'est plus possible. Nous allons de nouveau être plus rigoureux en particulier sur la place Charles de Gaulle avec le respect de la zone bleue, avec là aussi des incivilités que nous devons absolument diminuer. Il y aura beaucoup plus de présence des policiers municipaux avec maintenant de la verbalisation.

Nous avons aussi, quelques demandes de sécurisation des voiries départementales ou communales suite aux vitesses excessives de nos concitoyens que nous allons prendre en compte en fonction de la réglementation.

Comme vous le voyez, nous sommes attentifs au bien-être et au bien vivre des Verfeillois.

Retrouvons nous pour célébrer la nouvelle année le dimanche 8 janvier 2023 à 11h à la Halle.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'années.

Patrick PLICQUE
Maire de Verfeil



Rentrée des classes 2022 – 2023

Encore une année scolaire qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, « tout en douceur ».

À l'école Élémentaire, les plus petits (CP) ont reçu un accueil indépendant des autres classes lié à leur première rentrée « à la grande école ». À la maternelle où les enseignantes et les ATSEM ont su adapter et optimiser ce premier jour avec tout son lot de pleurs, de séparations, d'inquiétudes pour les parents et les enfants mais aussi de joie et de plaisir de retrouver ses « copains et copines ».

À l'école Élémentaire Comtesse de Ségur

Un effectif de 283 (soit -14 par rapport à l'année passée) mais qui ne cesse de croître depuis la rentrée avec l'arrivée de nouveaux habitants.

De nombreux travaux ont été réalisés au cours de l'été pour entretenir l'établissement.

Des essais ont été entrepris pour la pose de filtres sur les fenêtres afin d'adoucir ou de diminuer l'impact des effets du soleil sur la température intérieure des classes... sans succès. Mais la réflexion pour se protéger des prochaines canicules est fertile et à ce titre, un groupe de travail a été créé pour envisager la végétalisation de la cour avec la participation des représentants des enseignants, des parents, des techniciens municipaux et des élus.

Les projets sont nombreux et prometteurs...

Peu de mouvements au niveau des enseignants. À noter que M. LUSSAGNET, directeur est désormais déchargé à temps complet pour le fonctionnement de l'établissement.

Composition par classes

	Enseignants-es	Effectif
CP	M. BRAS	24
CP	Mme LACOMBE	23
CE1	Mme LARRIEU DINSE	23
CE1	Mme VIGUIER	24
CE1	Mme SCALABRE	22
CE2		
CE2	M. NAU	25
CE2	Mme JUAN	25
CM1	Mme RULHE	23
CM1	Mme ERNY	22
CM1	M. JEANNE BROU	20
CM2		
CM2	Mme JOSEPH	26
CM2	Mme CHASSANIS	26
	Effectif total	283

Il est intéressant de noter que la plupart des enseignants sont dans cette école depuis 8 ou 10 ans, ce qui démontre l'état d'esprit positif de l'équipe et sécurise parents et élèves.

ÉQUIPE RESTAURATION SCOLAIRE ➔
 Malia Tuulaki, Valérie Bureau, Simone Techer
 Valérie Birabent, Jérôme Blanchard
ÉQUIPE LES PIEDS DANS LE PLAT
 Véronique Champomier
 Hervé Mouchard
 Mathieu



À l'école Maternelle Jean-Louis Viguiier

Ce sont 157 élèves qui ont été accueillis lors de cette rentrée scolaire et toujours dans les locaux décentralisés à en Solomiac. De nouvelles demandes d'inscriptions nous sont déjà parvenues avec l'arrivée de nouveaux habitants. Tous les travaux de réparations, d'entretiens et d'aménagement ont été réalisés par le prestataire de service au cours de l'été, ce qui a permis à l'école d'ouvrir dans les meilleures conditions.

C'est la dernière année scolaire dans ces bâtiments modulaires puisque les travaux de remise en état de l'école originelle doivent débiter dans les prochaines semaines.

La prochaine rentrée s'effectuera donc dans les locaux de l'école Jean Louis Viguiier.

Ici aussi, très peu de mouvements enseignants, ce qui démontrent également une certaine stabilité de l'équipe et un état d'esprit basé sur la continuité et le long terme.

Composition par classes

	Enseignantes/ATSEM	Effectif
PS	Mme TURCON	25
	Mme ROUX	
PS	Mme FERRIOL	25
	Mme SEGUR	
MS	Mme GUIX HAVART	26
	Mme FOURNES	
MS	Mme MENOTTI	23
	Mme BOURGOIS	
GS	Mme BERHOUGHNOU	28
	Mme PAILLONCY	
GS	Mme REIG	30
	Mme GAY	
	Effectif total	157

ALAE

Rompu à l'exercice et expérimenté, l'ALAE qui avait ouvert son accueil depuis plusieurs jours était parfaitement au rendez-vous pour recevoir et encadrer nos écoliers dès le premier jour.

Nous souhaitons une grande et belle année scolaire à tous les élèves petits et grands, à leurs enseignants, aux agents qui veillent au quotidien à les accompagner, à entretenir les établissements et à leur donner les moyens de fonctionner dans les meilleures conditions.

La restauration scolaire

Depuis toujours la mairie de Verfeil a opté pour une qualité de restauration optimale. Le premier et principal choix est donc de maintenir une unité de production que nous maîtrisons intégralement, depuis la réception des produits au service des repas et à la collecte des déchets en passant par la conservation, l'élaboration des menus et des repas, le tri et une attention particulière pour éviter le gaspillage.

De nombreuses actions mutualisées sont en cours dans ce sens.

Ce choix affirmé nous impose de nombreuses contraintes liées en particulier à la mise en application de la loi EGALIM (loi en date du 30 octobre 2018).

Ainsi l'origine et la qualité des produits (bio, circuits courts, production locale...) que nous devons obligatoirement mettre en place correspondent parfaitement à notre volonté politique.

Une commission et un groupe de travail œuvrent activement sur les mesures à mettre en place pour parvenir à la réalisation de notre projet, tant en terme d'organisation de travail que de moyens à fournir.

Plusieurs jours de formation à destination des agents de la restauration ont eu lieu en novembre avec des professionnels du collectif Les Pieds dans le plat (une diététicienne et deux cuisiniers). Objectif : sensibiliser sur les enjeux et la nécessité d'une alimentation biologique, saine et durable en restauration collective, manger bio sain et durable (local, de saison) et surtout manger conscient et heureux !

Pour aller plus loin :

>>> ademe.fr

>>> ecologie.gouv.fr

>>> agriculture.gouv.fr

>>> collectiflespiedsdansleplat.org

>>> scicnourriravenir.com

Zoom sur les grands travaux

La restauration de l'église Saint Blaise

Les travaux se sont terminés en Novembre.

Les derniers vitraux ont été posés, l'habillage du contrefort et la voirie sont aujourd'hui finalisés.



1 & 3. Habillage des contreforts et voirie | 2. Vitraux

Espace intergénérationnel

Dans le parc d'En Solomiac, les agents de la commune et certains élus du Conseil Municipal ont entièrement imaginé un espace intergénérationnel. Les agents en réalisent la conception.

L'aire de jeux est déjà prête et de nombreux enfants s'y amusent.

En cours, une zone de pique-nique avec tables et pergolas, un périmètre de détente et un bloc sanitaire viendront compléter ce projet.

Un jardin médiéval sera aménagé avec des carrés potagers, arbres fruitiers et plantes médicinales.

Le Conseil Municipal a débloqué un budget de 160 000 €, subventionné à 80% par le département, la région et l'État.



L'espace vu d'en haut



École maternelle Jean-Louis Viguier

Les travaux de l'école maternelle

Le marché de travaux a été attribué le 12 septembre 2022 aux entreprises suivantes :

- Lot 1 (*démolition, VRD, GO, enduits*) | RONCO R&C (St Sulpice) | **235 058 € HT**
- Lot 2 (*charpente, couverture, zinguerie*) | PRIMO CHARPENTE (Gagnague) | **311 500 € HT**
- Lot 3 (*menuiseries extérieures alu*) | CP ENTREPRISES (Blaye les Mines) | **34 951 € HT**
- Lot 4 (*menuiseries intérieures*) | RONCO MENUISERIE (Saint Sulpice) | **31 346 € HT**
- Lot 5 (*plâtrerie, plafonds acoustiques*) | SARL PAGES ET FILS (Lavaur) | **88 887 € HT**
- Lot 6 (*chauffage, ventilation, climatisation et plomberie*) | RONCO R&C (St Sulpice) | **91 024 € HT**
- Lot 7 (*électricité*) | L2E (Gratentour) | **86 500 € HT**
- Lot 8 (*peintures*) | NET SOLS (Toulouse) | **29 160 € HT**
- Lot 9 (*sols souples*) | CERM SOLS (Tournefeuille) | **49 121 € HT**

Le montant global du marché de travaux est de **957 547 € HT** (soit 55 680 € HT en dessous de l'estimation ce qui est aussi une bonne nouvelle dans la conjoncture actuelle).

>>> Les travaux ont débuté en novembre 2022 pour une réception prévisionnelle fin mai 2023.

Le futur groupe scolaire

Le programmiste EMBASE a pu définir les besoins évalués par le COPIL (Comité de Pilotage) Groupe Scolaire (composé de 8 élus), un groupe de travail restauration scolaire – ATSEM – service technique et administratif – professeur et directeur.

Un concours d'architectes a été lancé et 3 lauréats ont été retenus par le jury de concours (composé du COPIL élus et de professionnels : architecte, économiste du bâtiment, développement durable).

Ces équipes cabinets d'architectes doivent remettre un projet architectural s'appuyant sur un cahier des charges répondant aux besoins à la date limite du 15 novembre 2022.

Le jury de concours attribuera alors le marché à l'architecte et son groupement qui auront le mieux répondu aux attentes.

La sélection aura lieu 13 décembre 2022.

Travaux

Des aménagements dans la ville



Sécurité

Un îlot a été créé , avenue de Toulouse, au niveau du passage piéton de la pharmacie pour éviter un stationnement. Il permet aux automobilistes d'avoir plus de visibilité et améliore la sécurité des piétons empruntant ce passage (photo de gauche).

Le trottoir au bas de l'esplanade Paul Riquet a également été refait (photo de droite).

Réfection de chaussée

Plusieurs chemins communaux ont été refaits :

- Chemin D'en Marqué
- Chemin D'en Cahuzac
- Chemin D'en Pinel
- Chemin de Borde Basse graves 0/20
- Chemin des Vieilles vignes graves 0/20
- Chemin des Espots(partiellement)
- Chemin D'en Cournet
- Chemin D'en Mas
- Avenue Comtesse De Ségur
- Chemin du Clapier



Gestion des déchets

Un autre point de collecte des ordures ménagères (semis enterré) a été installé au lotissement des Chalets côté Impasse de la Chaussée.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Expérimentation en cours depuis le mois d'octobre

La Ville de Verfeil, soucieuse de réaliser des économies d'énergie mais aussi de lutter contre la pollution lumineuse et ses impacts, expérimente l'extinction de l'éclairage public de minuit à 06h00 depuis le 14 octobre 2022 dans le centre-bourg et dès que possible sur l'ensemble de la commune.

Les enjeux sont multiples car la consommation d'énergie va permettre d'économiser jusqu'à 50 % la facture d'électricité. Le sur-éclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité nocturne, la santé humaine et la préservation du ciel étoilé.



Urbanisme

Les changements de destination Qu'es aco?

Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment. Par exemple, vous pourriez transformer un bâtiment à usage de commerce à usage d'habitation.

Il existe 5 types de destinations qui se décomposent elles-mêmes en sous-destinations. Il y a donc changement de destination lorsque vous passez d'une destination ou sous-destination à une autre (Article R.151-27 à R.151-29 du Code de l'Urbanisme) :

- *Exploitation agricole et forestière*
- *Habitation*
- *Commerce et activités de service*
- *Équipements d'intérêt collectif et services publics*
- *Autres activités du secteur secondaire ou du secteur tertiaire*

Il est à noter que les constructions annexes adoptent la même destination que le bâtiment principal. Ainsi, un garage attenant ou pas à votre maison est vu comme faisant partie intégrante de cette dernière. Changer la destination de votre garage n'est donc pas nécessaire si vous envisagez d'aménager cette pièce en salon par exemple (changement d'affectation). Une déclaration devra cependant être faite auprès du service des impôts de votre commune (déclaration H1N1).

Notre commune étant couverte par un plan local d'urbanisme (PLU), son règlement peut comporter des dispositions de nature à interdire ou à limiter le changement de destination d'un bâtiment existant (Article L.151-9 du Code de l'Urbanisme).

Il vous faut donc vous renseigner en amont sur la vocation de la zone dans laquelle se situe votre bien et les règles afférentes de celle-ci. Un pastillage du bâtiment en question apparaît obligatoirement dans le règlement graphique du PLU en vigueur.

C'est ainsi que des bâtiments en zones naturelles et agricoles pourraient être autorisés, sous certaines conditions, à changer de destination. Seuls sont concernés les bâtiments d'un intérêt patrimonial et architectural et sont exclus notamment les ruines, les hangars non clos ainsi que toute construction irrégulièrement construite.

Attention : Dans les documents d'urbanisme, ces bâtiments identifiés et pastillés sont en zones réputées inconstructibles, agricoles ou naturelles, et n'ont donc pas vocation à accueillir des habitations. La législation autorise toutefois la réhabilitation, la restauration et l'aménagement de ce patrimoine bâti sous certaines conditions (voir le Plan Local d'Urbanisme en vigueur).

Par ailleurs, les changements de destination de bâtiments identifiés dans les documents d'urbanisme (PLU) feront obligatoirement l'objet d'un avis conforme de la CDPENAF en zone A et de la CDNPS en zone N. Le seul pastillage de ceux-ci n'est donc pas suffisant pour valider la faisabilité des projets.

Enfin, avant de faire votre changement de destination, vous devrez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme : selon le cas soit une DP soit un PC sera nécessaire.

Si votre demande de changement de destination n'est pas accompagné de travaux extérieur ou de modification sur la structure porteuse du bâtiment une DP sera suffisante. (Article R.421-17 du Code de l'Urbanisme).

En revanche, un dépôt de permis de construire (PC) sera nécessaire si vous prévoyez de modifier la structure porteuse et/ou les façades/toitures de l'immeuble en question (Article R.421-14 du Code de l'Urbanisme).

Pour aller plus loin :

>>> mairie-verfeil31.fr/urbanisme-environnement/le-plu

La fête médiévale du Figuier Joyeux anniversaire !

Cette édition fêtait les 10 ans de cette belle animation qui a bien évolué depuis sa création en 2012 !

Au départ, simple fête voulant rassembler les associations autour du thème médiéval du figuier, symbole de notre village, sous l'égide de l'ancien office de tourisme, elle est aujourd'hui une animation médiévale reconnue dans toute la région et à laquelle participent plusieurs associations verfeilloises (Comité des fêtes du Ramel, Parta'jeux, Club du 3e âge, ...).

Pour marquer les 10 ans, la fête s'est tenue sur un jour et demi : le samedi après-midi était consacré aux animations des campements, lancer de haches, mini marché médiéval, conférence sur le chemin de Saint Jacques par l'office de tourisme intercommunal des Coteaux du Girou. Le soir, le traditionnel banquet qui a regroupé une soixantaine de convives (costumés !) s'est tenu sous la halle, animé par le Goupil, troubadour-magicien, et la soirée s'est terminée dans la cour du château avec un spectacle de la troupe



Comme des Gosses auquel ont assisté près de 150 personnes.

La journée du dimanche, sous un beau soleil, a vu passer près de 1000 personnes qui se sont adonnées au lancer de haches ou aux diverses activités et animations proposées par les différents campements médiévaux. Comme chaque année, tout était fait également pour régaler les panses de nos visiteurs !

À noter, que ce fut le baptême du feu pour notre nouvelle agent à la culture et à l'animation, Louise Michard qui tout juste arrivée, a dû prendre en main cette belle et grande animation. Bravo à elle !

Rendez-vous en octobre 2023 pour les 11 ans !

Des animations tout au long de l'année Retour sur cet été

Comme chaque année depuis maintenant 6 ans, la commission a œuvré pour mettre en place des animations ouvertes à tous aux beaux jours.

Fête de la musique le 18 juin

Elle prit place sur le boulodrome cette année !

Les verfeillois étaient ravis de cet emplacement qui rappelait aux plus anciens les bals de leur tendre jeunesse. Avec l'aide du Comité des Fêtes de Verfeil, cette édition qui a vu s'enchaîner 3 concerts, a été un bel évènement.

Inauguration du GR 46

le premier week-end de juillet, a eu lieu l'inauguration du GR46, chemin de randonnée qui emprunte les coteaux du Girou. Ce chemin est une déviation de la traditionnelle voie secondaire des chemins de St Jacques de Compostelle de Conques à Toulouse. En effet, le chemin primitif ne correspondant plus aux normes exigées par

la fédération Française de Grande Randonnée, son tracé s'est vu modifié pour passer par Verfeil. Ce jour-là de nombreuses personnes ont pu découvrir la partie qui traverse notre territoire de Roquesérière à Toulouse, soit environ 56km.

Les Estivales 2022, un succès mitigé cette année.

Comme chaque année, le service municipal Culturel propose des animations diverses tous les jeudis en juillet et août. Visites théâtralisées, jeux de piste, cinéma de plein air, marchés gourmands... Bien que les marchés gourmands ont eu un grand succès (près de 900 repas servis sur les deux dates) et que les visites théâtralisées ont permis à une cinquantaine de personnes de découvrir le village sous l'angle du XIXe siècle ; le cinéma a dû être annulé à cause de la météo (vent) et les jeux de piste n'ont pas eu le succès escompté... Nous travaillons déjà sur d'autres idées pour l'édition 2023 !



Festivités de Noël

Des animations tout le mois de décembre

L'année 2022 est passée à vitesse grand V et il est déjà temps de penser à Noël et toutes les réjouissances qui l'accompagnent.

Cette année, le service culturel organise un marché de Noël le dimanche 11 décembre ainsi qu'un concours de pull (moche) de Noël. Cette thématique est le fil rouge des animations prévues tout au long du mois de décembre.

Voici le programme des animations. À noter immédiatement dans vos agendas !

NOCTURNE DES COMMERÇANTS

Judi 8 décembre | dès 18h | Place Charles de Gaulle

Vos commerçants vous invitent à passer un moment festif et convivial en attendant Noël.

Aligot saucisse, vin chaud, charcuterie, bières, huîtres... Tout est réuni pour passer une soirée dans la bonne humeur.

MARCHÉ DE NOËL & CONCOURS DE PULL (MOCHE) DE NOËL

Dimanche 11 décembre | 10h-18h | Salle En Solomiac

33 Exposants, artisans et créateurs pour vos cadeaux de Noël.

Des food-trucks salés et sucrés toute la journée.

Modalités du concours :

4 catégories : Enfant (à partir de 6 ans), Adulte, Duo, Equipe (max 5 personnes). Lots à gagner !

Inscription gratuite et ouverte le 30 novembre sur www.mairie-verfeil31.fr

RENDEZ-VOUS AU CHALET DU PÈRE NOËL

• Les 6,8,13,15 décembre

À partir de 17h30 | Place Charles de Gaulle

6 & 8 DÉCEMBRE : ATELIER DE DÉCORATION DE NOËL

13 & 15 DÉCEMBRE : VENTE SOLIDAIRE DE NOËL

Ces deux animations sont organisées par LECGS.

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël sera présent pour le bonheur des enfants

• Les 4 & 18 décembre | 10h-12h30

• Jeudi 8 décembre | dès 18h30

• Samedi 24 décembre | 15h-17h



BOÎTE AUX LETTRE DU PÈRE NOËL

Du 1^{er} décembre au 24 décembre, les enfants pourront déposer une lettre ou un dessin en indiquant une adresse postale. Le Père Noël leur répondra !

A NOTER POUR 2023

VŒUX À LA POPULATION

>>> Dimanche 8 janvier | 11h | Halle

JOUONS EN GRAND

Vendredi 16 décembre | dès 19h | Salle de Justice de Paix

Venez découvrir des jeux géants tel que Micro-Macro en 2.20 m x 3 m ou le Paku-Paku à taille humaine et plein d'autres...

Auberge espagnole

Vous pourrez aussi frimer avec votre plus beau pull (moche) de Noël.

Soirée organisée par la Ludothèque

CONCOURS DE LA PLUS BELLE VITRINE DE NOËL

Du 1^{er} décembre au 7 janvier 2023

Thème : Pull (moche) de Noël

Les photos des vitrines seront diffusées sur la page Facebook de la Ville de Verfeil. Participez au jury en likant la photo de la plus belle vitrine !



VIE LOCALE



Le soleil était au rendez-vous.

Octobre Rose

L'été indien pour cette deuxième édition

Pour la deuxième année consécutive, Verfeil a renouvelé son soutien à Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage des cancers féminins.

Les 21 et 22 octobre, diverses animations organisées par le CCAS se sont déroulées à en Solomiac. Les dons récoltés ont été reversés à la ligue contre le cancer.

Nous remercions tous les intervenants qui se sont associés à cette action en proposant des activités sportives, ludiques, de bien-être et la restauration sur place. Merci également aux commerçants qui se sont mobilisés pour cette cause nationale et tous les participants.

Transport à la demande

Un service pour les 65 ans et plus

Vous ne souhaitez pas prendre votre véhicule mais vous avez besoin de vous déplacer, le CCAS propose un service de transport à la demande aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Marie vous accompagnera avec toute sa bienveillance. Le véhicule dispose de quatre places. Le règlement du service de transport est disponible en mairie.

Jour de fonctionnement

Mardi : 9h-12h30 | 14h-16h30

Mercredi : 9h-12h30 | 14h-18h

Vendredi : 8h30-12h30 | 14h-16h30

Pour tout autre horaire, la demande sera examinée au cas par cas.

Renseignements

CCAS 05 62 22 02 45 | Marie 07 88 46 47 65



REPAS DE NOËL



- Le traditionnel repas des aînés se déroulera le dimanche 4 décembre à la salle en Solomiac.
- Plus de 110 personnes se sont inscrites pour passer un moment festif et convivial.

Une mairie, des agents

Deux nouveaux visages au service administratif

Cécile SERRES à l'accueil de la mairie

Après avoir côtoyée de nombreux enfants et parents à l'école maternelle Jean-Louis Viguiier en tant qu'Atsem, Cécile Serres a récemment intégré le poste de chargée d'accueil. Elle s'occupe de l'accueil physique et téléphonique, de l'État civil, des élections dans un premier temps. D'autres missions lui seront confiées un peu plus tard.

Depuis quelques années et malgré la passion pour son métier d'Atsem, elle envisageait une reconversion professionnelle pour booster sa carrière et multiplier les expériences. Une opportunité lui a permis de réaliser cet objectif.

Vous verrez donc le sourire et la bonne humeur de Cécile à l'accueil de la mairie !



Louise Michard et Cécile Serres

Louise Michard à la Culture, Animation locale et Communication

Bienvenue à Louise Michard qui a intégré la collectivité à la rentrée au service Culture, Animation Locale et Communication. Elle est en charge de l'organisation des événements communaux (Marché de Noël, Fête médiévale du Figuier, programmation culturelle annuelle...). Elle va aussi faire vivre tous les supports de communication.

Elle a collaboré avec de nombreux artistes issus du spectacle vivant, des musiciens ainsi que des opérateurs culturels et municipalités.

Sensible à toutes formes d'art et plus particulièrement au spectacle vivant, elle s'est engagée auprès d'artistes et de structures associatives pour favoriser l'accès à la Culture pour tous. Bénévole à ses heures perdues, elle participe régulièrement à des actions de sensibilisation et de médiation.

Stationnement

Zone bleue = 1h30 + disque bleu

Nous rappelons aux usagers et commerçants que le stationnement sur les emplacements Zone Bleue sont limités à 1h30 et nécessite la mise en place d'un disque bleu européen (il suffit d'indiquer l'heure d'arrivée).

Afin de faciliter la rotation des véhicules sur ces lieux proches des commerces, la police municipale va effectuer de nombreux contrôles.

La mairie ne fournit plus de disque bleu mais vous pouvez en acheter au bureau de tabac place Charles de Gaulle.

Réglementation de la Zone Bleue

Le stationnement est autorisé pour une durée d'1h30 entre 8h30 et 19h30 du mardi au samedi inclus.



Retour en images

Sur les évènements passés à Verfeil



👉 Fête de la Saint-Mathieu

Vous étiez nombreux à participer à cette fête et en particulier à cette cérémonie le dimanche 18 septembre.

👉 Fête Médiévale du Figuier

10 ans déjà ! Deux jours de festivités pour votre plus grand plaisir !



👉 Cérémonie du 11 novembre

Hommage rendu et devoir de mémoire, cette commémoration s'est déroulée sous un soleil automnal.





Il était une fois Verfeil La halle-mairie de Verfeil

Au pied du château, donnant vers le faubourg, se trouve la halle-mairie de Verfeil. Construite sur l'ancienne place aux oies, à l'extérieur du castrum, elle fut achevée en 1856 après 11 ans de travaux.

Jean-Baptiste Espa, géomètre de profession et ancien maire de la commune de 1830 à 1854 puis de 1865 à 1870, proposa sa construction au Conseil Municipal en 1845, celui-ci rejeta le projet.

Persuadé de l'intérêt et de l'utilité de l'édifice, M. Espa démissionna et le fit construire sur ses propres deniers ! Le Conseil finit par reconnaître le bien-fondé de ce projet puisqu'il lui remboursa son dû (30.000 francs) par approbation du Conseil Municipal du 10 mai 1857.

Cette nouvelle halle-mairie était bien nécessaire en effet : la vieille halle en bois, place Daniel Espa, tombait en décrépitude et devenait dangereuse ; les séances du conseil politique déménageaient constamment de la salle aménagée dans le clocher à la porte Vauraise et du château à la maison curiale ; il en était de même pour l'école...

Construite selon la mode du XIX^{ème} siècle, le bâtiment en briques foraines regroupe l'hôtel de ville au premier étage dont la partie ouest sera dédiée à l'école et au logement de l'instituteur et, au-dessous, la halle aux grains qui sera divisée en deux étages : la partie basse réservée aux

acheteurs arrivants de la rue côté faubourg et la partie haute réservée aux vendeurs. Sur cette partie haute, nous pouvons encore voir aujourd'hui les anciennes mesures à grains. Les céréales étaient vendues au volume et non pas au poids comme aujourd'hui. Sur les blocs de pierre sont visibles les capacités respectives : le setier (93 litres*), la pugnère (23,32 litres*), l'hectolitre... C'était le lieu du commerce verfeillois, d'ailleurs les curieux pourront y voir des restes d'affiches publicitaires collées sur les piliers de la partie supérieure.

Aujourd'hui l'édifice est le siège de la Mairie de Verfeil, lieu de rencontre avec les citoyens, des tenues du Conseil Municipal, des célébrations de mariages ou de baptêmes civils... En ce qui concerne l'école primaire de Verfeil, elle a définitivement déménagé en 1955 route de Montpitol.

La halle n'a plus son rôle premier de lieu de commerce, le marché se faisant sur la place de la Libération, en extérieur. C'est aujourd'hui une salle municipale utilisée pour les activités d'associations diverses (Rugby, Foyer Laïque etc) et de la mairie (Banquet médiéval du Figuier, Vœux du maire, etc...) ; elle reste cependant chère au cœur des Verfeillois !

* attention ces valeurs diffèrent en fonction des régions.

VERFEIL FÊTE

Noël

Les 6, 8, 13, 15 décembre

17h30 - 18h30 | Place Charles de Gaulle

Animations au Chalet du Père Noël

6 & 8 DÉCEMBRE : ATELIER DE DÉCORATION DE NOËL

13 & 15 DÉCEMBRE : VENTE SOLIDAIRE DE NOËL

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LECGS

Dimanche 11 décembre

10h-18h | Salle En Solomiac

Marché de Noël

EXPOSANTS, ARTISANS, CRÉATEURS

ATELIER DE DÉCORATION

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Concours de pull (moche) de Noël dès 15h

4 catégories

Enfant | Adulte | Duo | Equipe (5 pers. max)

Inscription gratuite et ouverte le 30 novembre

sur www.mairie-verfeil31.fr

Du 1er décembre au 7 janvier

Concours de la plus belle vitrine de Noël

THÈME : PULL (MOCHE) DE NOËL

LES PHOTOS DES VITRINES SERONT DIFFUSÉES SUR LA PAGE FACEBOOK

DE LA VILLE DE VERFEIL.

PARTICIPEZ AU JURY EN LIKANT LA PHOTO DE LA PLUS BELLE VITRINE !

Présence du Père Noël au chalet

Place Charles de Gaulle

Les 4 & 18 décembre | 10h-12h30

Jeudi 8 décembre | dès 18h30

Samedi 24 décembre | 15h-17h

Jeudi 8 décembre

Dès 18h | Place Charles de Gaulle

Nocturne des Commerçants

VENEZ PASSER UN MOMENT CONVIVIAL

AVEC VOS COMMERÇANTS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Vendredi 16 décembre

Dès 19h | Salle de Justice de Paix

Jouons en grand

DÉCOUVREZ DES JEUX GÉANTS TEL QUE MICRO-MACRO EN 2,20M X 3M OU LE PAKU-PAKU À TAILLE HUMAINE ET PLEIN D'AUTRES...

AUBERGE ESPAGNOLE > APPORTEZ DE QUOI PARTAGER ! VENEZ AVEC VOTRE PLUS BEAU PULL (MOCHE) DE NOËL !

SOIRÉE ORGANISÉE PAR LA LUDOTHÈQUE

Du 1er au 24 décembre

Boîte aux lettres du Père Noël

CHERS ENFANTS, DÉPOSEZ VOTRE LETTRE OU

DESSIN EN INDIQUANT VOTRE ADRESSE

POSTALE DANS LA BOÎTE AUX LETTRES.

LE PÈRE NOËL VOUS RÉPONDRA...